

Règlement du Trophée Loire-Forez

Article 1. Calendrier

Le Trophée Loire-Forez se déroulera sur le circuit de Bicêtre, en deux épreuves :

- Le 5 Avril 2026 Trophée Loire-Forez / Montbrison.
- Le 27 Septembre 2026 Trophée Loire-Forez / Savignieux.

Article 2. Organisation

L'AS Karting Puma Forez organise suivant le calendrier de l'article 1, les épreuves comptant pour le Trophée Loire-Forez 2026. Chaque épreuve sera organisée sur une journée sur le format Course Clubs, conformément aux règlements technique et sportif CIK/FIA en vigueur, aux annexes sportives et techniques FFSA en vigueur et au présent règlement particulier.

Article 3. Pilotes admis

La compétition est ouverte aux licencié(e)s FFSA titulaires d'une licence FFSA de Compétition ou d'Entrainement ou d'un Titre de Participation National Course Club Karting.

Article 4. Droits d'engagements

Le montant des engagements pour chaque épreuve est fixé à 70,00 €.

Article 5. Catégories admises

Catégories fédérales :

- Mini kart
- Mini 60
- Nationale
- KFS
- Sénior - Master - Gentleman
- KZ2 - KZ2 Master - KZ2 Gentleman

Article 6. Cohabitation des catégories

La cohabitation des catégories sera conforme à l'article 6.5bis de l'annexe sportive FFSA 2026. Pour mémoire :

- Groupe 1 : Mini kart EFK
- Groupe 2 : Mini 60
- Groupe 3 : Karts de 28 chevaux maximum, autres que ceux des groupes 1 et 2. Pneus pluie autorisés.
- Groupe 3 bis : KFS. Pneus pluie non autorisés.
- Groupe 4 : Karts de 40 chevaux maximum (DD2 compris), autres que ceux des groupes 1, 2 et 3. Pneus pluie autorisés.
- Groupe 5 : Karts 175cc maximum avec boîte de vitesses. Pneus pluie autorisés.

Un classement séparé du groupe 4 pourra être établi comme suit, suivant le nombre d'engagés:

- Groupe 4C réservé aux pilotes confirmés.
- Groupe 4E réservé aux pilotes débutants.

Il en sera de même pour le groupe 5.

Article 7. Poids des catégories

Les poids des catégories seront les poids indiqués dans l'annexe technique FFSA en vigueur. Particularités : le poids appliqué pour le groupe 4 sera celui de la catégorie senior, le poids appliqué pour le groupe 5 sera celui de la catégorie KZ2.

Article 8. Pneumatiques et matériel admis

Chaque pilote disposera de 4 pneumatiques (2AV et 2AR) pour toute la manifestation. Ils seront marqués lors de la vérification technique ou à l'arrivée de la séance chronométrée par les commissaires techniques.

En cas de crevaison constatée par un officiel de la manifestation, il sera possible de remplacer le pneumatique défectueux en cours de manifestation par un pneumatique ayant déjà roulé.

Compte de tenu de la mixité du matériel admis par groupe, les pneumatiques autorisés dans le groupe seront en priorité ceux prévus dans la catégorie selon règlement technique FFSA ou par le règlement de la coupe de marque concernée. Dans aucun groupe, les pneus « gommes tendres » ne seront autorisés (Véga blanc par exemple). L'équivalence de pneumatique devra être validé par les commissaires techniques.

Tous les châssis devront être équipés de fixations de spoiler conformes au règlement CIK-FIA. Les pilotes devront se présenter spoiler démonté en pré grille.

Article 9. Déroulement des épreuves

La compétition se compose de séances chronométrées, de manches qualificatives, d'une pré-finale et d'une phase finale.

Un horaire sera diffusé et affiché le samedi précédent l'épreuve en fonction des participants et des groupes présents.

La présence du transpondeur, en état de marche et chargé correctement sous la responsabilité du pilote, est obligatoire à partir des essais libres.

L'heure du briefing sera notifiée dans l'horaire communiqué aux concurrents.

La présence de **TOUS** les pilotes est obligatoire au briefing. Ils devront signer une feuille d'émargement. Tout pilote non présent au briefing verra **ses trois meilleurs temps** effectués lors des essais chronométrés annulés.

Durant les essais chronométrés tout arrêt est définitif, la zone de réparation sera fermée.

Les commissaires techniques pourront effectuer des contrôles inopinés.

La mise en route des moteurs est **STRICTEMENT INTERDITE** dans le paddock.

Toute personne ne respectant pas cette consigne le pilote sera pénalisé.

Un juge de fait sera présent dans l'enceinte du circuit.

Tout manque de respect à un officiel sera pénalisé de 10 secondes minimum et cela pourra aller jusqu'à l'exclusion de la manifestation ou du trophée.

Essais chronométrés :	6 minutes
Temps minimum manche qualificative :	8 minutes + 1 tour
Temps minimum pré-finale :	10 minutes + 1 tour
Distance minimale finale :	12 minutes + 1 tour
Précision pour les groupes 1 et 2 :	1 minute de moins sauf pour les essais Chronométrés

Article 10. Classement

Classement de l'épreuve : le classement se fera selon l'arrivée de la finale

Classement du Trophée : Le classement de chaque pré-finale et de chaque finale donnera lieu à l'attribution des points suivants :

20 points au 1 ^{er}	11 points au 4 ^{eme}	5 points au 7 ^{eme}
16 points au 2 ^{eme}	9 points au 5 ^{eme}	3 points au 8 ^{eme}
13 points au 3 ^{eme}	7 points au 6 ^{eme}	2 points au 9 ^{eme}
		1 point au 10 ^{eme}

Le classement du Trophée sera établi à partir de la somme des points acquis lors des deux épreuves.

Article 11. Remise des prix

Une remise de coupes sera effectuée le soir de chaque épreuve.

Une remise des prix pour le Trophée sera effectuée à la fin de la deuxième épreuve.

Pour prétendre à son lot le pilote devra être présent à la remise des prix.

Article 12. Officiels

Les officiels seront désignés sur le règlement particulier de l'épreuve déposé à la FFSA.

Article 13. Contrôle Antidopage

Un contrôle antidopage pourra être effectué en cours ou à l'issue de l'épreuve ou au cours des essais.